



REGLEMENT ET MODALITES D'ORGANISATION DES COUPES FUTSAL SENIORS 2019

TEMPS DE JEU / CUMUL DES FAUTES :

Poule de 3	Poule de 4	Quarts	Demies et Finales
2 mi-temps de 15 mn	1 fois 20 minutes	2 fois 25 mn	2 fois 25 mn
4 fautes pour 15 minutes	5 fautes	5 fautes par mi-temps	5 fautes par mi-temps

Temps de jeu = Temps déroulé.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, il sera procédé aux tirs aux buts de la manière suivante : 3 tirs par équipe puis « mort subite » en cas de nouvelle égalité.

EFFECTIF DES EQUIPES

Etre licencié Futsal ou foot à 11 dans le club qui a inscrit l'équipe.

Prêt de joueurs non autorisés

Le nombre de joueurs pouvant être inscrit sur la feuille de match est limité à 10.

Cas des clubs engagés avec plusieurs équipes

La commission appliquera la même règle que la saison dernière, à savoir : « **Chaque joueur devra terminer la compétition avec l'équipe dans laquelle il se trouvait lors du 2^{ème} tour de Coupe Dordogne ou du 1^{er} tour de la Coupe District** »

Exemple 1 : un joueur pourra participer au 1er tour de coupe Dordogne avec l'équipe 1 puis participer au deuxième tour de coupe Dordogne avec l'équipe 2. A partir de ce stade-là, il devra terminer la compétition avec l'équipe 2.

Exemple 2 : Le joueur participe avec l'équipe 1 au 1^{er} tour de Coupe Dordogne. La semaine suivante il évolue avec l'équipe 2 qui a été reversée en niveau District suite à son élimination en Coupe Dordogne. Ainsi, même si l'équipe 1 venait aussi à être reversée en Coupe District, ce dernier doit terminer la Coupe du District avec son équipe 2.